

Présents : Brigitte BOISSELIER, Jean-Claude DUVERGER, Bernard DRAY, Christian FUSELLIER, Alain GAPIHAN, Marie Cécile GRIMAULT, Jean-Marc LEGRAND, Sébastien OLIVRO, Josette PEPION, Michèle PLAY Gérard TREVIDY, Patrice TROTEL

Intervenante sociale : Laurence GRAVOUIEILLE

Responsable : Denis BLOUIN

Excusés: Marie-Noëlle ARMIEN, François CATHELAIN, Madeline PEROT, Françoise VIAULT

Observateur : Jean Paul GALLOT

Approbation à l'unanimité du Compte Rendu de CA du 19 décembre 2019

Le CA prend note de la démission de Corrine MENGUE suite à son départ de la communauté et sa prise de travail près de Nantes. Elle a souhaité rester membre de l'association.

Récapitulatif des décisions prises par le CA :

- ➔ **Vote de la mise en place du projet maraîchage.**
- ➔ **Vote à l'unanimité pour la mise en place d'un emploi à plein temps en contrat aidé**
- ➔ **Vote à l'unanimité pour l'installation d'une « villa en urgence » sur la communauté**
- ➔ **Vote à l'unanimité d'une aide de 500 euros pour le collectif angevin « les morts de la rue »**
- ➔ **Vote à l'unanimité pour une aide à Asile et Partage de 800 euros**
- ➔ **Vote à l'unanimité pour redistribuer les bénéfices du bar aux compagnons**
- ➔ **Vote à l'unanimité de la candidature de Sébastien aux élections du CA d'Emmaüs France**

Vie communautaire :

❖ Prise de décision sur la mise en place du projet maraîchage

-Le CA précédent avait décidé de mettre au vote ce projet à la journée communautaire du 23 janvier. Après réflexion, il est apparu qu'un tel vote n'aurait pas eu de légitimité et que c'est bien au CA de prendre la décision.

- le vote a eu lieu à bulletin secret.

➔ Résultats du vote (13 votants) : POUR : 11 CONTRE : 2

- Face à cette décision, le trésorier quitte son poste à compter du 4 février.

- Afin de mettre en place ce projet, la communauté doit recruter un maraîcher. Une fiche de poste a été rédigée et un appel à candidature doit être effectué. Le CA se prononce sur l'embauche d'une personne en contrat aidé à temps plein pour une durée déterminée (2 ou 3 ans). Le choix du salarié sera validé par un jury composé d'un responsable (Madeline), de deux membres du CA (Bernard et Josette) et d'un membre du Comité de pilotage Maraîchage (à définir).

➔ Vote à l'unanimité pour un poste à temps plein en contrat aidé d'une durée déterminée (2 ou 3 ans)

❖ Commissions

✓ **Solidarité**

- La commission solidarité s'est réunie le 21 janvier et a reçu 4 courriers : un de remerciements (association « SOS... boîtes de lait ») et 3 demandes. 2 seulement ont été retenues.

- Le collectif angevin « les morts de la rue » demande une participation pour financer une stèle en mémoire des disparus.

➔ **Vote à l'unanimité d'une aide de 500 euros pour le collectif angevin « les morts de la rue »**

- Le collège de Châteauneuf sur Sarthe a procédé à une collecte suite à l'intervention de Philippe THIERRY et Pierre CHARNOT auprès des collégiens en 2019. Les 388 euros récoltés seront destinés à l'association Asile et Partage. La communauté double cette somme

➔ **Vote à l'unanimité pour une aide à Asile et partage de 800 euros dont 388 euros récoltés par le collège de Châteauneuf sur Sarthe**

- Afin de répondre aux problèmes d'hébergement d'urgence dans les villes, un mécène a apporté 2 millions d'euros pour construire une centaine de « villas en urgence » dans toute la France et certaines sont déjà opérationnelles sur Nantes. Il s'agit d'aménager une remorque frigorifique avec un local technique (sanitaires) et 8 cabines couchages.

Des élèves de CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités (MBC) du lycée professionnel Wresinski se lancent le défi de transformer une remorque frigorifique en hébergement d'urgence. Le porteur de projet a besoin d'un accord de principe de l'association pour installer ce futur hébergement d'urgence (mai 2021) sur la communauté. Accueillant des personnes du 115 et proposant de petites chambres, cette offre serait acceptable mais avec une capacité maximum de 4 cabines et non 8 et à la place plutôt un espace convivial.

➔ **Vote à l'unanimité pour une remorque de 4 places maximum**

- D'autres projets sont en attente comme la pose de panneaux photovoltaïques par le lycée Saint Aubin La Salle au Bénin et au Togo.

✓ **Communications**

- La commission ne compte plus que 4 personnes. Un appel sera fait lors de la réunion communautaire pour agrandir le cercle.

- Le site internet n'est plus très attractif aujourd'hui. Un devis est en cours pour le refondre. L'agence de communication Terre de Pixels, partenaire historique, sera contactée mais il faudra élargir la demande et privilégiant si possible des structures travaillant avec l'IRESA ou la Muse.

✓ **Loisirs**

- 15 mars : Sortie à Saint Nazaire reportée.

- 9 -10 août : Festival interceltique de Lorient, le bus et l'hôtel sont à réserver.

- 17 mai : Concours de pétanque, il faudra prévoir les lots.

- 28 juin : Fête de la communauté

- **Prochaine réunion : 18 février**

❖ **Préparation de la réunion communautaire du 13 février**

- 2 sujets seront abordés lors de cette journée à la salle Galilée :

- Matin (9h30- 12h) : Préparation de l'Assemblée Mondiale Emmaüs International. Elle se déroulera du 19 au 24 octobre à Montevideo en Uruguay. Travail de groupe à partir d'un questionnaire et une réflexion à partir de 4 mots : Exister, Transmettre, Résister et s'engager. Denis, Bernard, Sébastien et Jean-Claude se chargent de l'organisation de ce temps du matin.

- Après midi (13h30-16h30) réflexion sur la gouvernance. La coopérative AVISO a fini son accompagnement auprès de l'association. Il est prévu un temps de présentation de ce qui a été fait lors de cet accompagnement puis une poursuite du travail en groupe en fonction des thématiques évoquées. Jean-Marc, Jean-Paul et un représentant d'AVISO coordonneront cette intervention.

❖ Retour sur le dernier Groupe de travail Investissements

- Le 16 janvier, le Groupe de travail Investissements s'est élargi puisque des compagnons et amis ont participé à cette réunion. Plusieurs points ont été abordés :

- **La salle de restauration.** L'agrandissement s'inscrit dans le prolongement du bâtiment existant le long de la cuisine. Propositions de respecter le principe de la marche en avant (pas de croisement entre les aliments sains et souillés)

- **Ateliers (salle de vente 2) :** Priorisation des ateliers en rez-de chaussée en fonction du poids des objets manipulés et la fréquence de leur envoi en salle de vente (gros et petit électroménager, vélos, vêtements, livres, CD, disques, jouets, bibelots sur une surface de 485 m². Outillage, dentelles, informatique, photos, bijoux ... seront situés à l'étage. Un point de vigilance est à préciser : le poids admissible des objets conditionnant la solidité de la structure. Une pesée des palbox est envisagée dans les jours à venir. Les objets triés seront directement mis à la vente si possible. L'auvent sud, fermé aux intempéries sera destiné au stockage des objets de ventes exceptionnelles

- **Salle de vente 1 :** elle sera destinée à la vente des meubles avec un déchargement par une plateforme à niveau au sud de la salle. La communauté prévoit de remplacer les camions de ramassage par des modèles surbaissés. Un espace atelier et un espace de stockage sont prévus. De plus cette salle accueillera les ventes exceptionnelles à la place de bibelots (175 m² fermés)

- **Nouvelle salle de vente :** Pour des raisons de sécurité elle ne sera pas accolée à la salle de vente 2 actuelle. Cependant un auvent de jonction est prévu pour permettre un transfert des objets. La construction de cette nouvelle salle nécessite de faire appel aux collectivités et fédérations pour bénéficier de matériaux de réemploi disponibles. Un courrier va leur être adressé expliquant le projet d'extension et de réhabilitation du site, accompagné d'une liste de recherche de matériaux (charpente, couverture, menuiseries intérieures et extérieures...) demandée par le cabinet d'architecte. De plus, Il est prévu une conférence de presse pour communiquer sur le projet et sur le besoin de matériaux de réemploi.

- Prochaine réunion : mercredi 5 février

- 5 mars : Présentation de l'Avant Projet Sommaire

❖ Conseil de développement

- Le conseil de développement est un lieu de dialogue et de propositions créé en 1999. Ce pôle métropolitain regroupe 125 membres (108 organisations d'Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe ou Loire Layon Aubance, 14 personnes qualifiées et 3 membres de droit). – Les associations exercent des activités dans le domaine des plans économique, social, sanitaire, culturel, sportif, éducatif, scientifique, environnemental, associatif.

- Cette année plusieurs thèmes sont abordés dont « ALM Territoire intelligent » (comment améliorer la qualité des services urbains en utilisant les technologies de l'information/communication et internet des objets ?) Sujet faisant écho à Emmaüs connect qui agit pour permettre l'inclusion numérique des plus fragiles. .

Il est important d'être présent à ce conseil de développement même si cela n'aboutit pas forcément.

Mouvement

❖ Préparation de l'AG mondiale d'Emmaüs International

- voir la rubrique préparation de la réunion communautaire du 13 février

❖ Point sur les Assises et inscription

- Le 26 et 27 février se dérouleront à Angers les Assises de 3 branches. Un temps d'échanges autour d'ateliers, de bilan des communautés, de la préparation de l'AG d'Emmaüs France et d'élections du CBC.
- La présence de la communauté est nécessaire pour les votes (président, 1 responsable 1 membre du CA, 1 compagnon). Jean-Marc sera présent le mardi 26 et Jean-Claude le mercredi 27. Un mail sera envoyé aux amis pour présenter le programme de ces deux jours avec un bulletin d'inscription pour ceux qui le souhaitent.
- Une visite de la communauté est prévue en petits groupes le mardi de 14h30 à 17h30 et une présentation en plénière de la déchèterie-recyclerie à 18h au centre des congrès.

❖ Migrer n'est pas un crime

- Emmaüs Europe propose un concours photos avec pour thème « Migrer n'est pas un crime » en lien avec l'article 13. Règle à suivre : installer une porte dans un lieu de son choix et prendre la pose. La photo peut être individuelle ou collective. Elle doit être envoyée avant le 10 mai. Elle fera partie ou non d'une exposition itinérante. Cette information sera diffusée le 13 février et Jean-Claude DUVERGER sera le pilote de ce thème.

Questions diverses

❖ Retour AG « Agir pour la transition » (la Muse)

- Le festi'Muse aura bien lieu à la communauté le 31 mai

❖ Pourboire : intégrer les recettes du bar aux pourboires

- Le bar de Gégé, compagnon à la retraite, est un lieu de convivialité. La recette annuelle avoisine les 5000 euros. La proposition est faite de redistribuer les bénéfices engendrés aux compagnons au même titre que les pourboires liés aux livraisons ou débarras.

➔ **Vote à l'unanimité pour redistribuer les bénéfices du bar aux compagnons**

- Pour information, le bar de l'espace St Serge est ouvert depuis le 29 janvier et les recettes seront traitées de la même manière.

- Candidature de Sébastien à Emmaüs France : Sébastien a fini son premier mandat de 3 ans, il repose donc sa candidature.

➔ **Vote : Candidature validée à l'unanimité**

- Guide de notariat : L'encart ¼ de page avec une affiche de l'Abbé Pierre et les coordonnées des communautés d'Angers et Cholet ne sera pas renouvelé puisque des flyers ont été déposés dans les études.

- Défi WEACT : Des entreprises au service d'associations sous la forme d'un jour un défi « innovation » (réfléchir) ou défi « action » (mettre à disposition nos bras au service de la communauté. 10 à 15 personnes pourraient venir à la communauté dans le cadre d'un défi « action ».

Prochain CA : 12 mars 2020 à 16h30